



Créer un atelier poulets de chair en Agriculture Biologique

Données technico-économiques pour le secteur du val d'Adour

La production de volaille de chair est l'une des productions les moins développée dans les Hautes-Pyrénées. Le secteur du Val d'Adour dispose pourtant de caractéristiques pouvant permettre le développement d'une telle production.

Contrairement à l'élevage de ruminants, les volailles consomment des céréales. Dans une région propice aux cultures, l'implantation d'ateliers de volailles pourrait permettre de favoriser le développement de productions biologiques, et par voie de conséquence, un mode de production qui participerait à améliorer la qualité de l'eau.



Le cahier des charges bio

Origine des animaux

Les animaux naissent et sont élevés dans des exploitations biologiques. Cependant, compte tenu de l'organisation de la filière, des poussins non biologiques peuvent être introduits et devront être élevés au minimum 10 semaines pour pouvoir être certifiés.

Conversion des terres

Les volailles doivent évoluer sur des parcours certifiés bio pour pouvoir prétendre à la certification. Il faut 2 ans pour une conversion normale, mais elle peut être réduite à 1 an ou 6 mois pour les parcours, en fonction de leur utilisation précédente. Cette durée est à définir avec l'Organisme Certificateur.

Conditions de logement

Le logement peut être fait en bâtiment fixe ou en bâtiment mobile. Les animaux doivent avoir accès à un parcours pendant au moins un tiers de leur vie. La densité de peuplement est limitée pour ne pas dépasser la limite de 170 kg d'azote par an et par ha. Soit pour les parcours : 914 poulets/ha en bâtiment fixe et 1030 en bâtiment mobile. Le sol doit être couvert d'une litière (pas de caillebotis ou de grille).

	Bâtiment fixe	Bâtiment mobile
Parcours (m ² en rotation/poulet)	4	2.5
Bâtiment (nb de poulet/m ²)	10 (< 21 kg vif/m ²)	16 (< 30 kg vif/m ²)
Trappes de sortie	4m pour 100 m ²	
Surface max du bâtiment	1600 m ²	150 m ²

Pratiques d'élevage

Les animaux sont soit des souches à croissance lente ou races locales (Hubbard JA57, JA 87), soit des races plus communes. L'âge d'abattage ne peut être inférieur à 81 jours pour les poulets.

Alimentation

Les volailles doivent être nourries avec des aliments bio. Une dérogation jusqu'au 31 décembre 2011 autorise l'introduction de 5% de composés non bio.

Prophylaxie

Les méthodes de prévention doivent être privilégiées. En dehors des vaccinations, traitement antiparasitaire et plan d'éradication obligatoire, il est possible d'utiliser au maximum 1 traitement allopathique (le poulet ayant une durée de vie de moins d'un an).

Attention, il sera nécessaire de se rapprocher d'un technicien ou de son OC afin de détailler plus précisément la réglementation.

Quelle efficacité technique ?

Les deux fermes étudiées sont situées à proximité du secteur du Val d'Adour. Michel Cambayou a débuté récemment, il y a trois ans, et Sylvie et Benoit Colas sont en place depuis une vingtaine d'années.

Les deux fermes ont opté pour une commercialisation en direct. Si nous comparons ces deux systèmes à la moyenne de source ITAB incluant plutôt des fermes en circuit long, Deux paramètres paraissent non-maîtrisées, l'IC et les pertes.

	Elevage Cambayou	Elevage Colas	Moyenne (source ITAB)
Nombre de bâtiments	12	20	25
Densité (poulet/m ²)	16	16	16.3
Nb de poulets par bandes	1200	600	-
Nb de bandes par an	13	25	3.34
% de pertes	15 %	20 %	4.5 %
Durée d'élevage minimum (j)	100	105	92.1
Age moyen d'abattage (j)	120	110	90.8
Poids moyen d'abattage (kg vif)	2.2	2.1	2.3
Indice de consommation	5.71	5.50	3.25

Satisfaire la demande impose d'avoir toujours assez de produit « en stock » !

En général, on va surestimer le nombre de poulets élevés pour satisfaire la demande. Par conséquent, une partie de lots peuvent se retrouver « en attente ». Ainsi, la durée d'élevage et l'âge moyen d'abattage augmentent.

En phase de lancement de l'activité, certains poulets peuvent atteindre 150 j par manque de débouché, l'IC devient alors assez important. C'est encore parfois le cas pour Michel Cambayou.

La vente directe n'est pas sans conséquences. Elle impose aussi une production régulière qui n'est réalisable que par un fonctionnement en « multi-bandes ». Techniquement, la conduite de tels élevages va demander plus de temps de travail, les bandes étant à des stades physiologiques différents.



Des pertes forcément importantes en multi-bandes.

En système « multi-bandes », des lots « jeunes » et des lots plus âgés sont en permanence présents sur l'élevage. La transmission de maladie entre lot sera une des difficultés de ces systèmes d'élevage.

Les maladies infectieuses se traduisent par une mortalité subite et importante. Une surveillance régulière sera obligatoire pour subvenir à ces problèmes.

Le cahier des charges bio autorise certains traitements, mais il est important de rechercher les causes à l'origine de symptômes. La conduite d'élevage (paillage, densité, abreuvement...) sont souvent des paramètres lourds de conséquences qu'il faut s'attacher à bien gérer.

Nathalie Laroche, vétérinaire GIE Zone verte ... Privilégier prévention et médecines douces !

Par des réflexions sur les conditions d'élevages, par les réglages alimentaires et l'utilisation de traitements homéopathiques, on parvient à régler une majorité des pathologies en élevage avicole.

Par exemple, une litière trop humide, ou une ventilation inadaptée peut provoquer une conjonctivite. De bonnes conditions d'élevage permettent de prévenir ce genre de symptômes !

Autre exemple, des déformations de pattes peuvent provenir d'une carence alimentaire issues d'une ration qu'il faudra

réajuster.

Enfin, des symptômes plus rares, et curieux avait été repérés dans un élevage : boiterie, le cloaque rouge et proéminent sans diarrhée.

Nous avons administrés un traitement homéopathique (*Calcarea fluorica*) avec succès . L'homéopathie est très simple d'utilisation en élevage de volailles, elle se dilue dans l'eau de boisson.



Approche économique, quels résultats ?

Michel Cambayou, éleveur de volailles à Cosleadaa (64)

LE CONTACT AVEC LES CLIENTS EST VALORISANT !



Pour diversifier l'activité céréalière bio, Michel Cambayou se lance il y a trois ans dans la création d'un atelier de production de volailles de chair. « Le contact avec les clients est enrichissant et valorisant ». C'est donc naturelle-

ment qu'il se dirige vers un système en vente directe.

« un système intégré aurait été plus simple » mais ces contrats semblent saturés aujourd'hui.

Le temps de travail est alors important lorsqu'on transforme et commercialise (l'atelier d'abattage se situe à près de 80 km), mais la plus-value générée a permis l'embauche d'un salarié qui s'occupe de l'abattage, du conditionnement et de quelques livraisons pour 25h par semaines. Une seconde personne devrait être embauchée pour la partie élevage pour améliorer les résultats techniques.

Un lien au sol économiquement indispensable

L'atelier doit valoriser les céréales de la ferme. Sur le plan économique, la moins bonne efficacité technique (IC et pertes) est à l'origine de charges assez élevées pour ces deux fermes. Néanmoins, elles peuvent être maîtrisées par la fabrication d'aliments à la ferme (presque 50 % d'économie par rapport à un aliment du commerce). Un investissement à amortir est à prévoir (broyeur, presse, mélangeur...), en fonction de sa dimension, il peut valoir de 2000 à 15000 euros.

Le temps de travail pour la fabrication de l'aliment à la ferme est aussi à prévoir et à ne pas sous estimer.

Le temps lié à la commercialisation doit être

rémunéré

Avant d'ajouter les charges liées à la commercialisation (transformation et transport), on obtient des marges brutes (MPA) assez élevées pour nos deux systèmes en vente directe comparé aux ateliers en filière longue (4 à 6 fois plus). Après avoir déduit les charges de commercialisation, abattage, conditionnement et transport, il reste une marge nette de 3.49 €/poulets pour l'atelier de Sylvie Colas et 4,28 pour Michel Cambayou.

Après déduction des charges de commercialisation, il faut évaluer si le temps de travail après abattage est rentable. Avec une rémunération au SMIC, on estime une plus-value supérieure au système en filière longue entre 10 et 50 cts/poulets.

La ferme de Sylvie Colas possède un abattoir à la ferme, l'amortissement et le temps de travail doit être évalué. Pour Michel Cambayou ce travail est réalisé en prestation, il sera nécessaire d'ajouter le coût du transport et de déplacement sur site de transformation au montant de la prestation.

	Elevage Cambayou	Elevage Colas	Système en filière longue *
Coût du poussin (€)	0.46	0.46	-
Coût de l'aliment (€)	4.14	4.65	-
Charge d'élevage (gaz, edf, vétérinaire...)	0.28	0.53	-
Charges fixes (investissements amortis)	0.17	0.08	-
Total Charges / Poulets	5.05	4.95	4.71
Prix de vente moyen (kilo)	6.8	7.3	2.8
Poids moyen (Kg carcasse)	1.7	1.7	2.1
Marge Poussin (€)	11.56	12.41	-
Marge brute (avant commercialisation)	11.1	11.95	1.17
Charges liées à la commercialisation	2.23	3.20	0
Marge nette (après commercialisation)	4.28	3.49	1.17

* Source : Enquête 2007 GABB 32,



L'agriculture Bio : pour protéger les ressources en eau ?

Le lien au sol : Une pertinence économique et écologique

Le cahier des charges européen en vigueur depuis le début de l'année 2010 permet à un producteur de ne plus produire les céréales pour l'alimentation de ces animaux. Mais très peu « d'ateliers intégrés bio » voient le jour. Pour cause, le prix des intrants certifiés bio est, en général, assez onéreux (engrais, céréales...).

Le lien au sol, qui se traduit par la production sur la ferme des aliments, assure la maîtrise des charges opérationnelles. C'est un axe stratégique pour la viabilité des ateliers et la protection des ressources en eau.

Cette agriculture Biologique Cohérente dégage ainsi des aménités environnementales certaines:

L'augmentation des surfaces certifiées Bio pour n'avoir ainsi aucun résidu de produits chimiques de synthèses et une fertilisation azotée modérée et souvent sous forme insoluble sur une zone classée vulnérable.



Des rotations longues et diversifiées alternant céréales légumineuses pour obtenir une ration équilibrée pour les animaux. Ces rotations ont pour effet :

- D'améliorer naturellement la structure du sol (décompactage, drainage, aération) par des types d'enracinements différents ;

- De limiter le lessivage et les périodes de sols nus par l'alternance des cultures d'été et d'hiver et l'implantation de couverts d'inter-culture, parfois utilisés comme parcours.

- De substituer aux apports d'engrais minéraux, les phénomènes conduisant à la fixation de l'azote atmosphérique par les légumineuses et la faune adéquate (bactéries...)

Maintenir la prairie dans les parcours

La prairie est un très bon « piège à nitrate ». Le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et les pratiques induites par les réalités économiques de production vont favoriser l'enherbement des parcours. Ainsi, la densité dans les parcs est calculée en ce sens et permet de limiter le tassement, l'érosion et donc la pollution des sols par les déjections. La densité totale doit permettre de ne pas dépasser la limite de 170 Kg d'azote par hectare, ce qui se traduit par 914 poulets en bâtiment fixe et 1030 en bâtiment mobile

Autre avantage, le cahier des charges encourage la gestion sanitaire du troupeau par la prévention, les pollutions d'origine médicamenteuses seront peu présentes dans le milieu.

Mathieu Gerbault, animateur au GAB 65 L'AB en zone de captage: un projet sociétal !

La qualité des eaux souterraines sur l'année 2007 montre une qualité moyenne ou mauvaise pour **une grande majorité des communes situées sur la nappe alluviale Adour (de Pouzac à Castelnau RB)** avec des taux nitrates les plus souvent compris entre 30 et 50mg/l, (seuil de potabilité) . Cette urgence écologique est à mettre en adéquation avec l'urgence économique locale: **30% des exploitations départementales ont disparues depuis 1988.**

La protection des ressources naturelles ne peut être cloisonnée à une approche environnementale et technique. Si 95% des surfaces maïs du département ont comme précédent un maïs,

c'est bien que les incitations économiques favorise la spécialisation et fait du rendement et de la productivité à court terme le principal indicateur de résultat.

Or les coûts de potabilisation explosent pour les ménages. Ils représentent ainsi entre 800 et 2400 €/ha cultivé en conventionnel !

La structuration de débouchés rémunérateurs incitant des pratiques bio avec la réduction des charges et le lien au sol comme indicateurs de résultat est un gage certain pour reconquérir la qualité des ressources en eaux et offrir de nouvelles perspectives valorisantes aux paysans.